

Cadre de vie : Flourens et Pin-Balma

Sécuriser et fluidifier la circulation

Le Conseil de la Métropole a voté le projet de réaménagement des routes métropolitaines M57 et M64 avec la création d'une voie verte sur les communes de Flourens et de Pin-Balma.

Ce réaménagement comprend :

- La sécurisation des modes doux (piétons / vélos) avec création d'une voie verte sur 2,8 kilomètres (première portion des premiers aménagements inscrits au schéma directeur cyclable sur l'est métropolitain)
- Le renforcement des espaces arborés : plantations de 50 arbres
- La rénovation de l'éclairage public
- La mise en accessibilité des arrêts de transport en commun
- La création d'un tourne à gauche au carrefour des M57/M64
- La création d'un giratoire au carrefour M57/ chemin de la Madeleine pour améliorer la desserte de la zone d'activités de Vignalis
- L'élargissement de ces axes routiers à 6 mètres de large (suppression des difficultés de croisement transports en commun / Poids Lourds).

Budget du projet

Le montant prévisionnel de ce réaménagement est de 3.570.000€ dont :

- 1.800.000€ dans le cadre du PAMM (Plan d'Aménagement Multimodal Métropolitain) dont 900.000€ de participation du Conseil Départemental de la Haute-Garonne (dans le cadre de l'accord de coopération et la convention signés entre le Conseil Départemental et Toulouse Métropole).
- 1.770.000€ dans le cadre du Plan de Relance pour l'Emploi (pour la création de la voie verte)
- 75.000€ pour les espaces verts (50 arbres et plantations couvre-sols).

La calendrier des travaux :

- Déviations des réseaux de février 2021 jusqu'à juin 2021
- Réalisation des travaux d'aménagement de juillet 2021 à juillet 2022.

Service de presse
Hôtel de Ville, place du Capitole
31000 Toulouse
tel. 05 61 22 21 47
espacepresse.toulouse-metropole.fr

Suivez toutes les informations
du service de presse sur le fil
Twitter [@PressesToulouse](https://twitter.com/PressesToulouse)

